

ATOS OCEANE 2.50% 09-010116 CV
Code ISIN FR0010816280

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 83 747 500 euros,
Siège social : Rivers Ouest, 80 quai Voltaire – 95870 Bezons
323 623 603 R.C.S. PONTOISE

POUVOIR

Nombre d'obligations détenues (**titres actuellement en circulation**) :

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Adresse complète :

- ☛ ***Veuillez choisir l'un des 4 modes de participation à l'Assemblée Générale, ci-dessous,
dater et signer au bas du présent formulaire de vote ou par procuration.***

1°) ☐ Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale.

2°) ☐ Je vote par correspondance :

<u>Résolutions</u> :	Pour	Contre	Abstention
Résolution n° 1	☐	☐	☐
Résolution n° 2	☐	☐	☐
Résolution n° 3	☐	☐	☐
Résolution n° 4	☐	☐	☐
Résolution n° 5	☐	☐	☐
Résolution n° 6	☐	☐	☐

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée :

- Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom.....☐
- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre).....☐
- Je donne procuration à M. Mme ou Melle.....☐
pour voter en mon nom.

3°) ☐ Je donne pouvoir sans faculté de substituer à

M.....
(au cas où le signataire du présent pouvoir agirait comme représentant légal du propriétaire, il devrait mentionner sa qualité)

ou à son défaut à M.....

de me représenter à l'Assemblée Générale des propriétaires desdites obligations convoquée le
VENDREDI 25 MAI 2012 à 10h00 au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur
l'ordre du jour joint à ce document.

*A cet effet, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer toutes feuilles de
présence et tous procès verbaux et généralement faire le nécessaire.*

*Le présent pouvoir conservant tous effets pour toute Assemblée ayant le même ordre du jour
qui serait convoquée ultérieurement dans le cas où, faute de quorum ou pour toute autre
cause, l'Assemblée ci-dessus ne pourrait délibérer valablement.*

.../...

4°) ☐ Je désire assister à cette Assemblée Générale et demande une Carte d'Admission.

Fait à le 2012
(signature)

AVIS IMPORTANT : L'obligataire qui utilisera la présente formule de pouvoir est informé :

- Que s'il en fait retour, à la Société Générale, sans indication de mandataire, il sera émis en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés et agréés par le Conseil d'Administration de la Société ATOS et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions.
- Que pour émettre tout autre vote, il doit faire choix d'un mandataire (1) qui accepte de voter dans le sens qu'il lui indiquera ou voter par correspondance comme indiqué au n° 2.

(1) Les obligataires peuvent se faire représenter par toute autre personne de leur choix sauf les exceptions prévues par le code de commerce :

Article L. 228-62 : Ne peuvent représenter les obligataires aux assemblées générales, les gérants, administrateurs, membres du directoire et du conseil de surveillance, directeurs généraux, commissaires aux comptes ou employés de la société débitrice ou des sociétés garantes de tout ou partie des engagements de ladite société, ainsi que leurs ascendants, descendants et conjoint.

Article L. 228-63 : La représentation d'un obligataire ne peut être confiée aux personnes auxquelles l'exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues de droit de diriger, d'administrer ou de gérer une société à titre quelconque.